

TABLE RONDE SUR LE DROIT ADMINISTRATIF

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET
DROIT ADMINISTRATIF – ENJEUX
ET PERSPECTIVES POUR LES
TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS**



Programme

LE JEUDI 5 JUIN 2025 | OTTAWA ET EN LIGNE

Centre Rogers d'Ottawa, Salle 213-215: 55, promenade Colonel By, Ottawa, ON, K1N 9J2

SEMAINE NATIONALE DU DROIT ADMINISTRATIF | TABLE RONDE

Intelligence artificielle et droit administratif – Enjeux et perspectives pour les tribunaux administratifs

L'intelligence artificielle (IA) et les outils numériques transforment le travail des tribunaux administratifs, tant dans la gestion des dossiers que dans l'analyse des preuves et la rédaction des décisions. Cette table ronde offrira aux membres des tribunaux administratifs une occasion d'explorer les avantages et les limites de ces technologies, avec une démonstration pratique de quelques outils.

Les discussions porteront sur plusieurs enjeux importants dont notamment, l'accessibilité et les défis linguistiques dans un contexte juridique, la protection de la vie privée et la confidentialité, l'impact de l'IA sur l'évaluation des preuves expertes, ainsi que les considérations éthiques entourant son intégration dans le processus décisionnel. Un atelier interactif permettra aux participants d'échanger sur les bonnes pratiques et les précautions à prendre face à ces nouvelles réalités.

Il s'agit de la première Table ronde nationale réunissant des intervenants de l'ensemble du secteur juridique afin de discuter de l'impact croissant de l'intelligence artificielle. Organisée par l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ), cette Table ronde marque le début d'une série plus large visant à donner à tous les acteurs du système juridique une tribune pour partager leurs points de vue.

Joignez-vous à nous pour explorer les possibilités et les défis de l'IA dans le domaine de la justice, de l'innovation aux questions éthiques, et contribuez à façonner l'avenir de la pratique juridique au Canada.

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE](#)

LANGUE & ACCRÉDITATION

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.

- Heures substantives: 6h

Pour les provinces où il y a des heures de professionnalisme:

- Heures substantives: 4h45
- Heures EDI: 1h15

SEMAINE NATIONALE DU DROIT ADMINISTRATIF

 — UN ÉVÉNEMENT CONJOINT ICAJ & CTAC — 

 Ottawa & en ligne

 2-6 juin 2025



2-3 JUIN 2025

SÉMINAIRE DE RÉDACTION DES DÉCISIONS

- Un programme conjoint avec le CTAC

 En ligne



4 JUIN 2025

COLLOQUE DU CTAC :

Confiance et légitimité dans la justice administrative

 Centre Rogers d'Ottawa



5 JUIN 2025

TABLE RONDE DE L'ICAJ :

Intelligence artificielle et droit administratif – Enjeux et perspectives pour les tribunaux administratifs

 Centre Rogers d'Ottawa & En ligne



6 JUIN 2025 | DE 11H À 12H30 (EDT)

WEBINAIRE :

L'intelligence artificielle au service de l'accès à la justice : une solution miracle ?

 En ligne

APERÇU DE LA SEMAINE

8H15-9H00

Café et muffins

9H-9H15

Mot de bienvenue et reconnaissance à la terre

Coprésident :

Aînée autochtone:

- *Michael Gottheil, avocat principal, ARCH Disability Law Center (Ottawa, ON)*
- *Grand-mère Karen MacInnis, thérapeute et aînée au Centre de santé autochtone Wabano (Ottawa, Ontario)*

9H15-9H30

Présentation du programme de la journée

Directrice générale de l'ICAJ:

- *Christine O'Doherty, avocate et directrice générale, ICAJ (Montréal, QC)*

9H30-10H30

Discours d'ouverture | Intelligence artificielle et tribunaux administratifs – Pourquoi est-ce important ?

Conférencier :

- *Martin Felsky, avocat principal, Heuristica Discovery Counsel LLP (Toronto, ON)*

Au milieu d'un océan d'hyperboles et de spéculations sur le potentiel de l'IA générative, Martin Felsky offre une expertise approfondie sur les utilisations concrètes et les risques de l'IA dans les salles d'audience. Coauteur des « Lignes directrices sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les tribunaux canadiens » du Conseil canadien de la magistrature, Martin est à l'avant-garde des discussions sur l'utilisation responsable de l'IA. Nous ouvrons notre table ronde avec son point de vue sur la manière dont l'IA peut, doit et ne doit pas être utilisée dans les tribunaux administratifs canadiens. Des arrières judiciaires aux questions d'équité procédurale, en passant par l'impact sur les carrières juridiques, le discours liminaire de Martin Felsky ouvrira la voie à une journée de débats approfondis et pratiques sur l'IA et les tribunaux administratifs.

10H30-10H45

Pause santé

10H45-12H

L'IA en pratique : améliorer l'analyse juridique et la prise de décision

Modératrice :

- *Amélie Lavictoire, vice-présidente, Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral (Ottawa, ON)*

Conférenciers :

- *Milé Komlen, directeur général, Ethical Associates Inc. (Toronto, ON)*
- *Erik Bornmann, directeur de Parcours guidés, Éducation juridique communautaire Ontario (Toronto, ON)*

Actuellement, les praticiens du droit utilisent l'IA dans leur travail pour gérer les dossiers plus rapidement et de manière plus complète. Notre discussion sur la manière dont les tribunaux pourraient utiliser les outils d'IA commence donc par une table ronde sur la place qu'ils occupent déjà dans le travail des avocats. Notre panel « L'IA en pratique » ancre fermement les événements de la journée dans le présent, car des intervenants ayant une expérience approfondie de la réflexion sur les outils d'IA et de leur application partageront leurs points de vue sur leurs avantages, leurs inconvénients et leur potentiel lorsqu'ils sont utilisés dans la prise de décisions administratives.

12H-13H

Dîner

13H-14H**Discussion | Faut-il restreindre l'utilisation de l'IA dans les tribunaux?**

Modérateur :

- *Louis Legault, directeur des services juridiques, Régie de l'énergie du Québec (Montréal, QC)*

Conférenciers :

- *James G. Kosa, avocat et associé, WeirFoulds LLP (Toronto, ON)*
- *Michael Gottheil, avocat principal, ARCH Disability Law Center (Ottawa, ON)*

Tantôt qualifiée de miraculeuse, tantôt considérée comme désastreuse, l'intelligence artificielle (IA) est devenue un sujet central tant pour ceux qui souhaitent innover et réformer la pratique juridique que pour ceux qui craignent que ces innovations ne compromettent les droits procéduraux des justiciables et la carrière des praticiens. Reconnaisant la validité des préoccupations et des objectifs des deux camps, notre table ronde examine les arguments en faveur et contre l'utilisation de l'IA dans les tribunaux.

14H-15H15**Atelier pratique | L'IA dans la prise de décision – Une étude de cas**

L'IA est souvent présentée comme un sujet hypothétique dans le domaine du droit, mais comme nous le verrons lors de notre panel « L'IA en pratique », les professionnels du droit utilisent déjà l'IA pour améliorer leur travail. Notre atelier pratique applique ces enseignements au travail des tribunaux administratifs, puisque tous les participants à la table ronde auront l'occasion d'utiliser des outils d'IA pour travailler en collaboration sur un cas fictif similaire à ceux qui peuvent être présentés devant un tribunal. À l'issue de cet atelier, les participants ne considéreront plus l'IA comme une idée théorique à envisager pour l'avenir, mais comme un outil pratique susceptible d'améliorer leur efficacité et leur efficience.

15H15-15H30**Pause santé****15H30-16H15****L'avenir de l'IA dans la justice administrative**

Modératrice :

- *Mélanie Chartier, commissaire, Régie de l'énergie du Canada (Vancouver, C.-B.)*

Tous les

conférenciers :

- *Daniel J. Escott, avocat et chercheur juridique en IA (Toronto, ON)*
- *Martin Felsky, avocat principal, Heuristica Discovery Counsel LLP (Toronto, ON)*
- *Milé Komlen, directeur général, Ethical Associates Inc. (Toronto, ON)*
- *Erik Bornmann, directeur de Parcours guidés, Éducation juridique communautaire Ontario (Toronto, ON)*
- *James G. Kosa, avocat et associé, WeirFoulds LLP (Toronto, ON)*
- *Michael Gottheil, avocat principal, ARCH Disability Law Center (Ottawa, ON)*

Nous terminerons nos discussions en nous tournant vers l'avenir. Nos experts tiendront une conversation pour résumer les enseignements tirés des panels précédents et discuter de la place de l'IA dans la justice administrative. Comment les lignes directrices relatives à l'utilisation de l'IA dans les organismes administratifs vont-elles évoluer et comment devraient-elles évoluer ? Quel sera l'impact de l'IA sur le rôle des professionnels du droit administratif ? Pouvons-nous garantir l'équité procédurale tout en améliorant la prise de décision administrative grâce aux outils d'IA ? Ces questions et bien d'autres seront examinées par notre panel d'experts sur la théorie et l'utilisation de l'IA dans le droit administratif.

16H15-16H30**Mot de la fin et prochaines étapes**

Coprésident :

Directrice générale
de l'ICAJ:

- *Michael Gottheil, avocat principal, ARCH Disability Law Center (Ottawa, ON)*
- *Christine O'Doherty, avocate et directrice générale, ICAJ (Montréal, QC)*

DES DÉCENNIES D'EXCELLENCE

L'ICAJ EN 2025

L'ICAJ marque plus de 50 ans de leadership dans l'avancement de l'administration de la justice au Canada. Depuis 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice rassemble des professionnels du droit par le biais de ses événements annuels, de ses webinaires et de ses publications, touchant ainsi un public diversifié et influent.

NOTRE MISSION

Promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

COMMUNAUTÉ

JUGES, AVOCATS,
RÉDACTEURS
LÉGISLATIFS, AINÉS
AUTOCHTONES,
UNIVERSITAIRES,
DÉCIDEURS POLITIQUES,
TRAVAILLEURS SOCIAUX,
FORCES DE L'ORDRE, ETC.

Rejoignez-nous
pour façonner
l'avenir de la
justice.

+2 600



+10 000

Abonnés



Membres

PROGRAMMES



+2 000

Participants aux différents programmes judiciaires et non judiciaires



+300

Intervenants
et experts



+40

Programmes (présentiel et virtuel)
CONFÉRENCES, SYMPOSIUM, TABLES RONDES,
SOMMETS, SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS,
COLLOQUES, WEBINAIRES, FORMATIONS SUR
MESURE, ETC.

INDÉPENDANT & PANCANADIEN



L'ICAJ est un réseau pluridisciplinaire, indépendant, pancanadien et sans but lucratif, à travers le Canada.

EN TOUTE JUSTICE

Une chaîne de balados pour explorer les pistes d'amélioration de l'administration de la justice au Canada.



50 039

Téléchargement
des épisodes



**#CLAWBIES
2023**

Prix du meilleur
podcast

BLOGUE



+120

Articles et analyses d'experts pour contribuer à une justice plus efficace.



WWW.CIAJ-ICAJ.CA

Une justice à semer

Imaginez un espace où des solutions concrètes émergent pour relever les défis complexes de notre système de justice canadien. Voilà ce qu'incarne l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ).

Fondé en 1974, l'ICAJ a pour mission de promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

L'ICAJ agit comme une courroie de transmission. En tant qu'organisation indépendante et sans but lucratif, nous rassemblons les individus et les institutions issues de différentes expertises (juges, avocats, universitaires, décideurs politiques, mais aussi travailleurs sociaux, forces de l'ordre, citoyens engagés, etc.) pour améliorer l'administration de la justice dans tout le Canada. Notre approche pluridisciplinaire nous permet de briser les silos et mobiliser des perspectives variées sur un large éventail de secteurs et d'aborder des enjeux fondamentaux en profondeur. C'est ensemble que nous élaborons des solutions concrètes et adaptées aux besoins réels des Canadiens.

Nous sommes bien plus qu'un organisateur d'événements: nous sommes un moteur de changement. À l'ICAJ, nous construisons des ponts là où il n'y en avait pas, pour que le système de justice reflète la complexité, la diversité et les aspirations de notre société.

Rejoignez l'ICAJ : développez-vous, façonnez un monde meilleur et faites la différence.

En devenant membre de l'ICAJ, vous vous joignez à une communauté engagée dans la transformation de la justice. Ensemble, nous avons le pouvoir d'influencer les politiques, d'améliorer l'accès à la justice et de bâtir un système plus équitable. Joignez-vous à nous dès aujourd'hui pour participer à ce changement essentiel.

REJOIGNEZ L'ICAJ

Contactez-nous

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur notre organisation, les avantages de l'adhésion et la manière dont vous pouvez nous aider dans notre mission.

Institut Canadien d'Administration de la Justice
5950, Chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 485
Montréal, H3S 1Z6, Québec, Canada
Tél: 514 -731-2855
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca



À PROPOS DE L'ICAJ

DU 28 AU 30 OCTOBRE 2025 | VANCOUVER

L'environnement et le droit : Protéger ou développer, faut-il choisir ?



La conférence annuelle de l'ICAJ mettra en lumière les dilemmes entre **la nécessité de protéger l'environnement et celle de soutenir le développement économique**. Comment concilier les exigences de la protection des ressources avec celles du développement ?

Entre les perspectives des communautés autochtones et celles des Canadiens, les questions de justice et de durabilité se posent avec urgence.

L'honorable Leonard Marchand, juge en chef de la Colombie-Britannique, sera notre conférencier d'honneur. Issu de la nation syilx, il apporte une expertise unique sur l'intégration des savoirs autochtones et du droit environnemental, essentielle pour repenser l'équilibre entre protection et développement.

DU 18 AU 20 NOVEMBRE 2025 | OTTAWA

Démocratie, primauté du droit et indépendance



Quelques semaines plus tard, notre conférence à dimension internationale se penchera sur **l'avenir de la démocratie**, avec des intervenants prestigieux, dont **le juge en chef du Canada, le très honorable Richard Wagner, C.P., président d'honneur de cette conférence**, et des représentants d'autres pays

Nous aurons également le privilège d'accueillir en tant que **conférencier d'honneur Jason Stanley**, penseur de premier plan sur les menaces pesant sur la démocratie. Il a récemment décidé de quitter l'université de Yale - et les États-Unis - pour rejoindre la Munk School of Global Affairs and Public Policy de l'université de Toronto.

Cette conférence offrira une perspective unique sur les défis auxquels sont confrontées les démocraties contemporaines et la justice, explorant **l'équilibre délicat entre liberté, sécurité et démocratie** dans un monde en transformation.